

CANDRIAM BONDS EURO SHORT TERM

RAPPORT 28|02|2022

Classe d'actions: I (EUR)

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

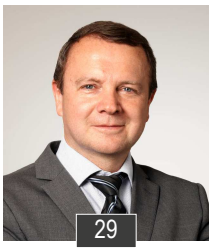
PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT

Le niveau de risque observé reflète la volatilité historique du fonds, complété le cas échéant avec celle de son cadre de référence. La volatilité indique jusqu'à quel point la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse ou à la baisse.

- La catégorie indiquée peut varier dans le temps.
- Les données historiques ne constituent pas un indicateur du profil de risque futur.
- La catégorie la plus basse ne signifie pas "sans risque".
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

THINK BEFORE PRINTING

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY



Philippe Dehoux

Head of Global Bonds



Sylvain de Bus

Deputy Head of Global Bonds



Pierre Boyer

Head of Money Market and Short Term

Années d'expérience

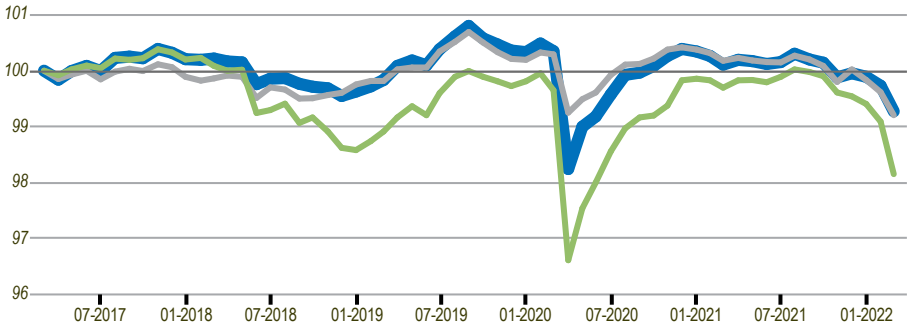
STRATÉGIE **D'INVESTISSEMENT**

Candriam Bonds Euro Short Term, compartiment de la Sicav Candriam Bonds, investit dans des obligations libellées en EUR et des titres apparentés, à taux fixes ou variables, indexés, subordonnés ou adossés à des actifs avec une duration de 3 ans max. Les obligations sont émises par des gouvernements, des organismes publics et des organismes semi-publics, des entreprises privées, et ont une note min. de BBB-/Baa3 attribuée par l'une des 3 grandes agences de notation. L'échéance résiduelle d'une obligation ne peut dépasser 5 ans. Le fonds pratique une politique active de couverture du risque de change par rapport à l'EUR et peut faire appel à des instruments dérivés dans son processus de gestion. L'horizon d'investissement est de 2 ans. Le fonds est géré de manière active, en référence à l'indice mentionné dans la section "caractéristiques". Pour plus d'informations sur la définition de cet indice et son utilisation, veuillez consulter le DICI du fonds.

PERFORMANCE (1)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	**-0.5%**	**-0.7%**	**-0.6%**	**-0.8%**	**-0.6%**	**-0.7%**
Indice de référence	-0.4%	-0.8%	-0.6%	-1.0%	-0.6%	-0.8%
	-0.0%	0.1%	0.0%	0.1%	0.1%	0.1%

	2021	2020	2019	2018	3 ans annualisés	5 ans annualisés
Fonds	**-0.5%**	**0.0%**	**0.7%**	**-0.6%**	**-0.2%**	**-0.1%**
Indice de référence	-0.5%	0.2%	0.4%	-0.1%	-0.2%	-0.2%
	0.1%	-0.2%	0.3%	-0.4%	0.0%	0.0%



(1) Les performances passées figurant sur cette page ne constituent pas un indicateur des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. vous reporter aux informations règlementaires importantes concernant la performance figurant dans la section 'avertissement' de la rubrique importantes' page 4. Les VL sont nettes de frais et sont fournies par le département comptable et l'indice de référence par les fournisseurs officiels.

CARACTERISTIQUES

Date de lancement	**21/05/2003**
Domicile du fonds	**Luxembourg**
Forme juridique du fonds	**SICAV**
Indice de référence	**iBoxx Euro 1-3Y**
Actifs nets totaux (M EUR)	**1 119,21**
VNI par action cap. (EUR) (C)	**2 173,61**
VNI par action dis.(EUR) (D)	**1 487,56**
Devise de référence du fonds	**EUR**
Valorisation	**Quotidien**
Catégorie Morningstar™	**EAA Fund Obligations EUR CT**
Code ISIN (C)	**LU0156671504**
Code ISIN (D)	**LU0594540485**
Ticker Bloomberg (C)	**DEXESTI LX Equity**
Ticker Bloomberg (D)	**DECBESI LX Equity**
Dernier dividende distribué	**1.10 (2017-05-03)**
Heure limite de négociation	**D<12:00**
Mécanismes anti-dilution	**Oui**
Banque dépositaire	**CACEIS Bank, Luxembourg Branch**
Société de gestion	**Candriam Luxembourg**

STATISTIQUES

	Fonds	*Indice de référence*
Volatilité	**1,04%**	0,72%
Tracking Error	**0,51%**	-
Ratio de Sharpe	**0,27**	0,35
Nombre d'émissions	**240**	1 390
Nombre d'émetteurs	**184**	608
Modified Duration to Worst	**1,90**	1,91
Yield to Worst	**0,15**	-0,06
Rating moyen	**BBB+**	A
Spread Moyen	**33,47**	1,87
Credit sensitivity	**1,85**	1,72
Exposition nette IG	**93,19%**	100,00%
Exposition nette HY	**2,99%**	-

EVALUATION ESG

Exclusion	Normatif	Positive selection	Intégration
✓	✓		✓

FRAIS

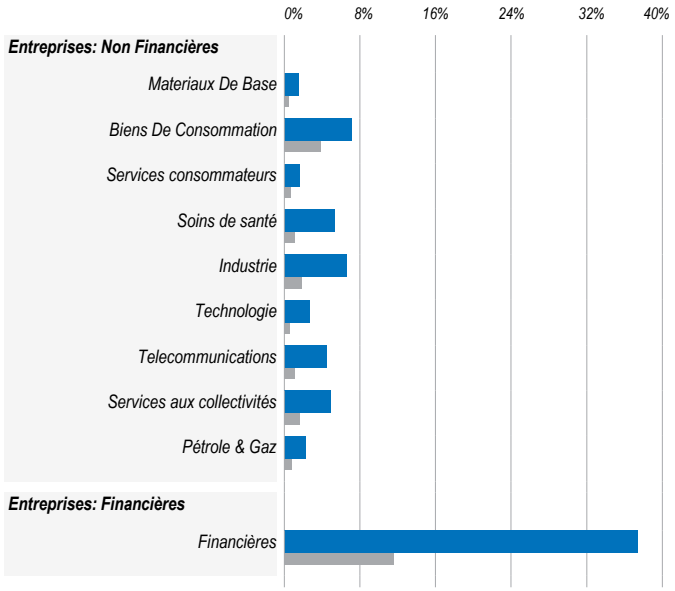
	Frais de gestion réels	Frais courants	Commissions de performance
C	0,20%	0,31%	20,00% of perf > Objective
D	0,20%	0,31%	

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

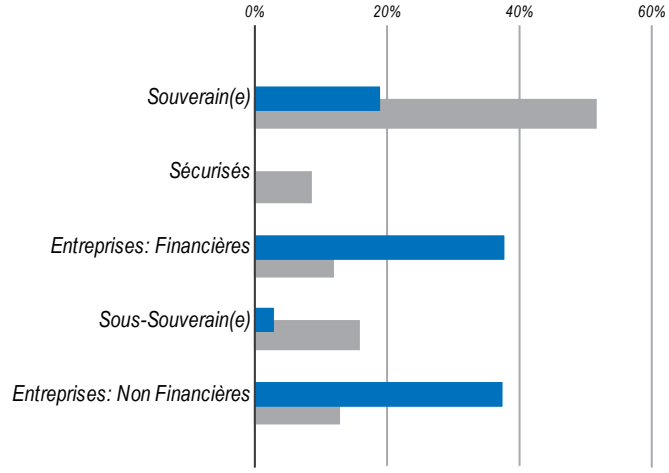
TOP 10 EMETTEURS

		% Fonds	Secteur	Pays	% Active weight
1	ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO	13,50	Souverain(e)	Italie	+9,41
2	SPAIN GOVERNMENT BOND	2,08	Souverain(e)	Espagne	+1,38
3	FRENCH REPUBLIC GOVERNMENT BOND OAT	1,77	Souverain(e)	France	+1,77
4	ROYAL BANK OF CANADA	1,28	Financières	Canada	+1,24
5	INTESA SANPAOLO SPA	1,17	Financières	Italie	+1,04
6	CREDIT AGRICOLE SA/LONDON	1,12	Financières	France	+1,04
7	DEUTSCHE BUNDESREPUBLIK INFLATION LINKED	1,11	Souverain(e)	Allemagne	+1,11
8	ABN AMRO BANK NV	1,11	Financières	Pays-Bas	+1,11
9	KBC GROUP NV	1,08	Financières	Belgique	+1,01
10	BANK OF AMERICA CORP	1,06	Financières	Etats-Unis	+1,06

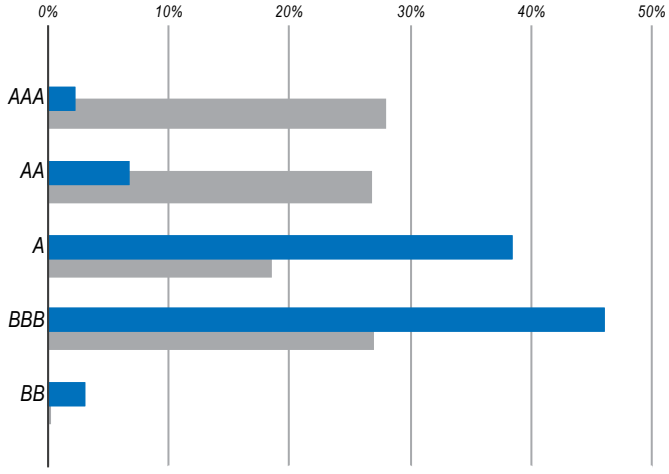
SECTEUR ALLOCATION



PORTEFEUILLE COMPOSITION



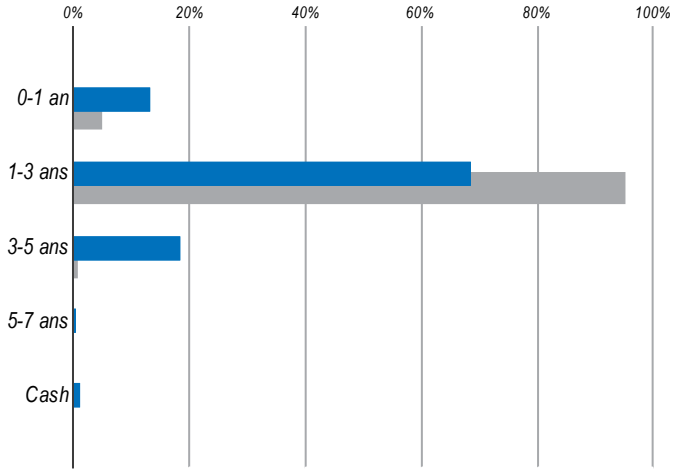
ALLOCATION PAR RATING



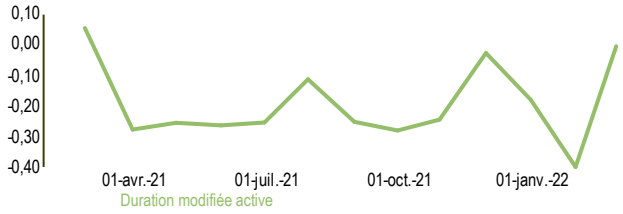
Légende: Fonds; Indice de référence

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

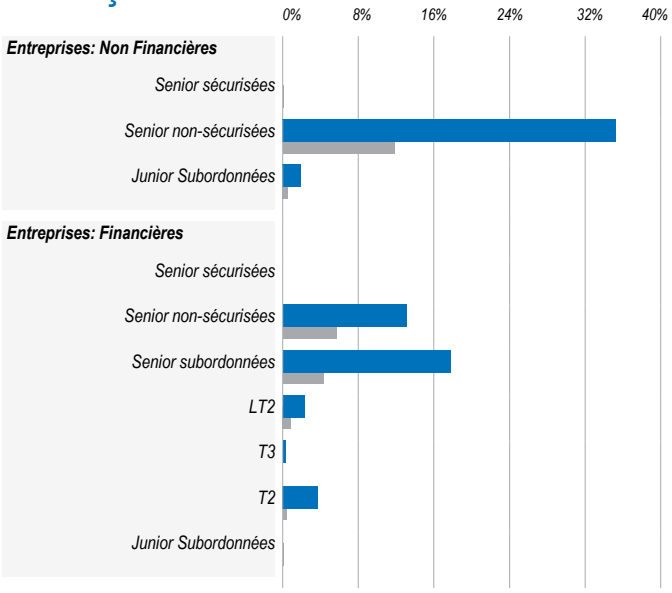
MATURITE
REPARTITION



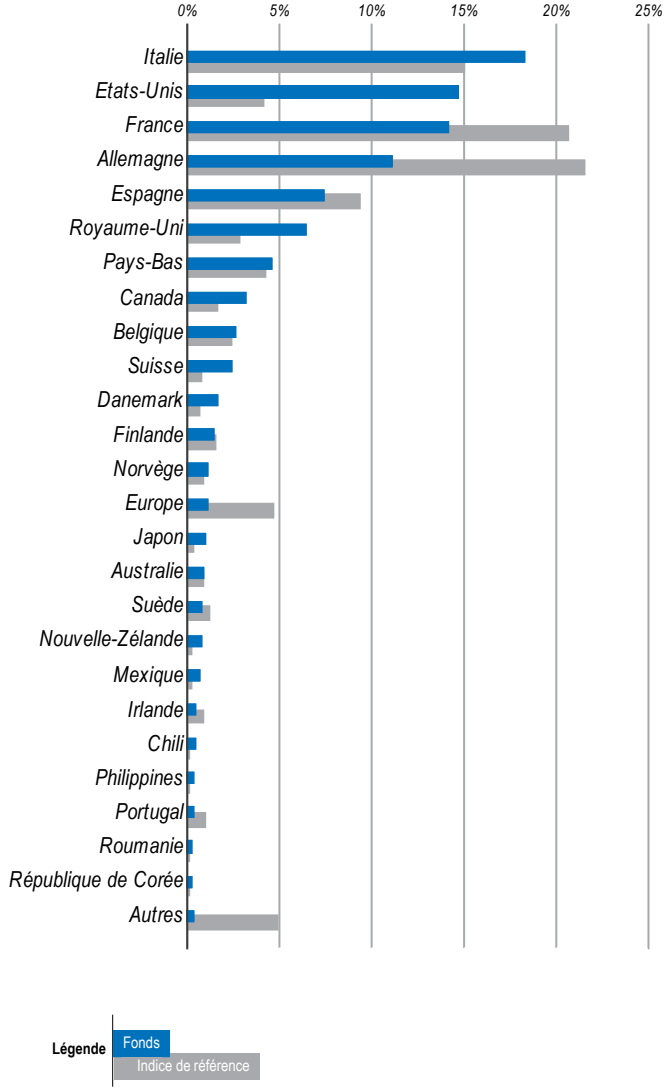
EVOLUTION DE LA
DURATION MODIFIÉE ACTIVE



ENTREPRISES
APERÇU DE LA SUBORDINATION



ALLOCATION
PAR PAYS



SCR
SOLVENCY CAPITAL REQUIREMENT

SCR Taux d'intérêt HAUSSIERS	SCR Taux d'intérêt BAISSIERS
-1,88%	0,12%

SCR Spread	SCR Change	SCR Concentration
-3,21%	-0,01%	-

Duration Passif 3ans	Duration Passif 7ans	Duration Passif 10ans
3,38%	4,21%	4,86%

SCR Marché
-3,73%

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

GLOSSAIRE

EXPOSITION
L'exposition d'un fonds est exprimée en pourcentage du total des participations du fonds, en tenant compte de l'effet de levier des instruments dérivés. Elle représente le montant qu'un investisseur pourrait perdre en raison des risques spécifiques à un investissement particulier.

NET HY EXPOSURE
La Net HY Exposure est la différence exprimée en pourcentage entre les expositions longues et courtes d'un fonds aux instruments obligataires à haut rendement, instruments dérivés compris. Un instrument financier est considéré comme étant à haut rendement, si sa note de crédit est inférieure à BBB-.

NET IG EXPOSURE
La Net IG Exposure est la différence exprimée en pourcentage entre les expositions longues et courtes d'un fonds aux instruments obligataires de qualité Investment Grade, instruments dérivés compris. Un instrument financier est considéré comme étant Investment Grade, si sa note de crédit est supérieure ou égale à BBB-.

VOLATILITÉ*
La volatilité est la mesure statistique de la dispersion des performances d'un fonds autour de leur moyenne. Une volatilité plus élevée signifie que la valeur d'un fonds peut être potentiellement répartie sur une large gamme de valeurs, faisant du fonds un investissement plus risqué.

PROFIL DE RISQUE/RENDEMENT
Le profil de risque/rendement est défini par l'indicateur de risque et de rendement synthétique ("SRRI"), un chiffre sur une échelle de 1 à 7 basé sur la volatilité du fonds (mesure règlementaire). Une note de 1 représente la partie basse de l'échelle de risque avec potentiellement des rendements disponibles plus faibles, tandis qu'une note de 7 reflète un risque plus élevé mais également des rendements potentiellement plus élevés.

TRACKING ERROR*
Le tracking error est une mesure statistique de la dispersion des excès de rendement d'un fonds autour de la moyenne, ce qui en fait la volatilité de la différence entre la performance du fonds et la performance de l'indice de référence. Un écart de suivi plus élevé indique un écart plus élevé par rapport à l'indice de référence.

RATIO DE SHARPE*
Le ratio de Sharpe mesure le niveau de compensation offert par un investissement dans le fonds par rapport au risque qui a été pris. Il est calculé en soustrayant le taux sans risque du rendement du fonds et en divisant ce résultat par la volatilité. Plus le ratio de Sharpe est élevé, mieux c'est. Un ratio négatif ne signifie rien d'autre si ce n'est que le fonds a sous-performé par rapport au taux sans risque.

* basé sur les données hebdomadaires sur 3 ans (1 an si l'historique est trop court)

TAUX SANS RISQUE
Le taux sans risque correspond au rendement du marché pour un actif considéré comme présentant un risque nul (ou négligeable). Il sera utilisé pour le calcul des rendements ajustés du risque (p.ex. ratio de Sharpe) et sera toujours un taux exprimé dans la devise du calcul de la performance. Les taux les plus communément utilisés sont l'ESTER pour les performances libellées en euro et le taux des fonds fédéraux pour les performances libellées en dollar américain.

MODIFIED DURATION TO WORST
La Modified Duration est la formule qui désigne la variation mesurable de la valeur d'un instrument obligataire en réaction à une variation de taux d'intérêt. La modified duration to worst est calculée en prenant en compte la date de rachat pour les obligations remboursables par anticipation et le scénario qui génèrerait le pire rendement pour les détenteurs des instruments obligataires. La modified duration to worst (MDTW) du fonds est calculée comme la moyenne pondérée des MDTW de tous les instruments obligataires sous-jacents.

YIELD TO WORST
Le rendement potentiel minimal ("Yield-to-Worst") est le pire rendement qui puisse être généré par tous les instruments obligataires dans un fonds sans que les émetteurs soient réellement en situation de défaillance. Il représente le rendement le plus bas de tous les rendements calculés à chaque date de rachat pour les obligations remboursables par anticipation. Le YTW pour le fonds est calculé comme la moyenne pondérée du rendement potentiel minimal de tous les instruments obligataires sous-jacents.

SENSIBILITÉ AU RISQUE DE CRÉDIT
La sensibilité au risque de crédit est une formule qui exprime la variation mesurable de la valeur d'un instrument obligataire en réaction à une variation du spread de crédit. La sensibilité au risque de crédit pour le fonds est calculée comme la moyenne pondérée de la sensibilité au risque de crédit de tous les instruments obligataires sous-jacents.

SPREAD MOYEN
Le spread moyen du fonds correspond à la moyenne pondérée du spread ajusté de l'option de remboursement (OAS) de tous les instruments obligataires sous-jacents. L'OAS se réfère à la différence ou à l'écart entre le rendement d'un instrument obligataire et le taux swap avec la même maturité, en utilisant un modèle de pricing dynamique tenant compte des options intégrées.

RATING
Un rating est une évaluation quantitative de la solvabilité d'un emprunteur. Le rating dans le présent rapport se réfère à la 2ème meilleure note, un rating standardisé calculé sur une base quotidienne. Il est calculé au niveau de l'instrument, en utilisant les ratings émis par 3 agences de renommée mondiale. C'est le second meilleur rating, à moins qu'il n'existe pas plus d'un seul rating émis par une agence. NR indique qu'aucune des agences de notation a émis un rating sur l'instrument.

RATING MOYEN
Le rating moyen est calculé en utilisant le facteur de notation moyen pondéré ("WARF") et représente une mesure indiquant la qualité de crédit du fonds. La mesure agrège les ratings de crédit des participations figurant dans le fonds en un seul rating.

NOMBRE D'ÉMETTEURS
Le nombre d'émetteurs représente le nombre total de sociétés dans la position.

NOMBRE D'ÉMISSIONS
Le nombre d'émissions représente le nombre total d'instruments dans la position.

FRAIS DE GESTION REELS
La Commission de gestion réelle représente le réel pourcentage de frais déduits des actifs nets moyens du fonds.

FRAIS COURANT
Le Total des frais sur encours (TFE) informe l'investisseur du coût d'investissement total annuel au sein du fonds. Il comprend les dépenses annuelles et d'autres paiements.

COMISSION DE PERFORMANCE
La Commission de performance se réfère aux frais imputés sur toutes les performances générées par le fonds supérieures à l'indice de référence. Merci de consulter le prospectus pour plus de détails.

ESG ASSESSMENT – EXCLUSION
Le filtre d'exclusion se réfère à l'exclusion des sociétés impliquées dans des activités nuisibles ou controversées. Cette implication est évaluée en utilisant des seuils basés sur les revenus liés à des activités spécifiques.

ESG ASSESSMENT – BASEE SUR DES NORMES
L'analyse basée sur des normes exclut les sociétés qui agissent en violation des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ("UNGC"). Ces principes couvrent 4 catégories principales: droits de l'homme, droits du travail, environnement et anti-corruption.

ESG ASSESSMENT – POSITIVE SELECTION
L'analyse Positive selection est inclusive, pas exclusive. Elle inclut uniquement les sociétés affichant le meilleur score ESG, obtenu en évaluant leur capacité à gérer les problématiques de développement durable et basé sur une association des facteurs significatifs spécifiques à chaque secteur.

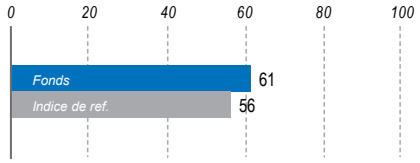
ESG ASSESSMENT – INTEGRATION
L'intégration des facteurs ESG aux décisions d'investissement consiste à intégrer des facteurs extra-financiers spécifiques dans la valorisation financière ou l'évaluation de la qualité du crédit des titres. Les facteurs utilisés sont choisis sur la base de leur importance dans la classe d'actifs donnée.

REPORTING EXTRA-FINANCIER

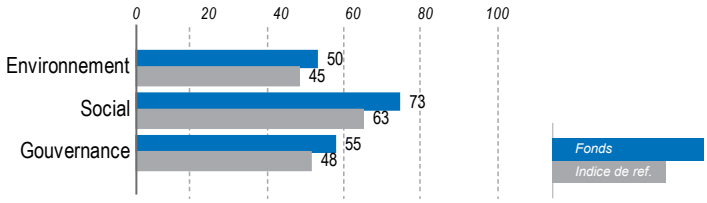
Ci-après, Candriam présente une série d'indicateurs relatifs au développement durable et portant sur les positions du fonds et de l'indice de référence (investissements en actions et/ou en obligations d'entreprises).

SCORE DE DURABILITÉ GLOBALE

SCORE GLOBAL ESG DES SOCIÉTÉS



E-S-G SCORE DES SOCIÉTÉS

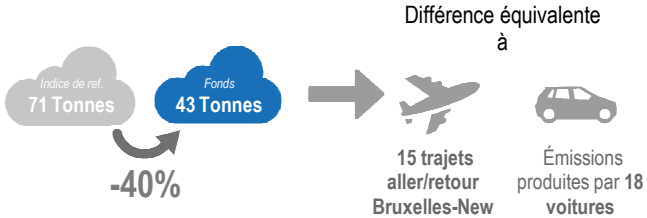


Les notes vont de 0 (moins bonne note) à 100 (meilleure note).

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref):95,0% / 92,4%

INDICATEURS D'IMPACT DES SOCIÉTÉS

ÉMISSIONS DE CO2



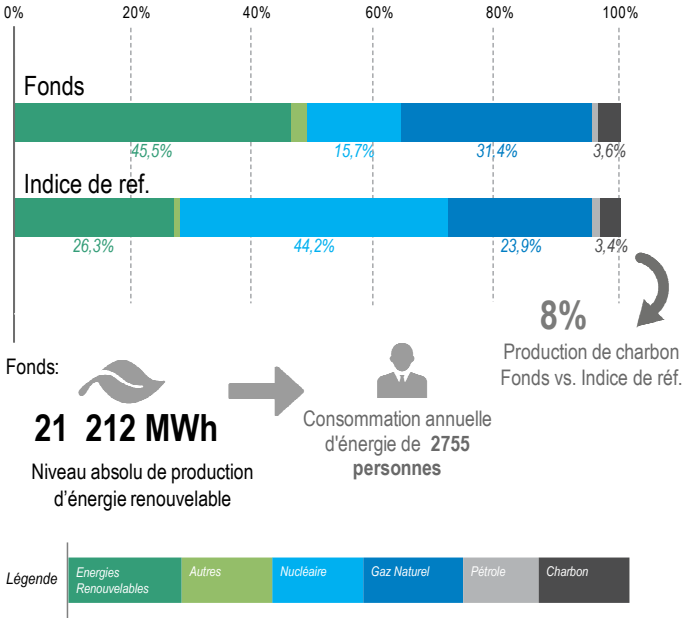
(Tonnes de CO2-eq par million d'€ investi dans le fonds/indice de réf.)

Source: Candriam,Trucost

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref):97,1% / 84,6%

BOUQUET ENERGETIQUE

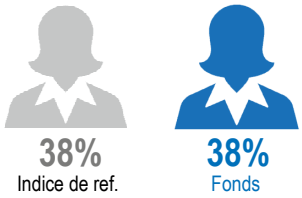
Le bouquet énergétique d'un portefeuille correspond à la répartition (en pourcentage) des sources d'énergie qu'utilisent les sociétés de production d'électricité détenues en portefeuille pour produire de l'électricité.



Source: Candriam,Trucost

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref):6,3% / 5,1%

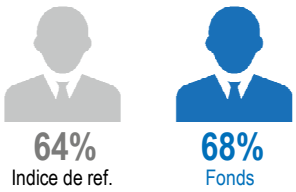
POURCENTAGE DE FEMMES PRESENTES AU CA



Source: Candriam,MSCI

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref):91,9% / 78,4%

POURCENTAGE DU CA CONSIDERE COMME INDEPENDANT



Source: Candriam,ISS-Oekom

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref):91,9% / 78,3%

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

RESUME DES DONNEES ESG DES SOCIETES

Indicateur	*Unité de mesure*	*Source*	*Fonds*	*Indice de ref.*
Empreinte carbone	Tonnes de CO2-eq par million € investi	Candriam,Trucost	43	71
Intensité Carbone	Tonnes de CO2-eq par million € de chiffre d'affaire	Candriam,Trucost	87	138
Intensité moyenne pondérée en carbone	Tonnes de CO2-eq par million € de chiffre d'affaire	Candriam,Trucost	96	112
Production d'énergie renouvelable	Total MW/h	Candriam,Trucost	21212	6263
Board gender diversity	Diversité des genres au sein des CA	Candriam,MSCI	64%	61%
Indépendance du conseil d'administration	Pourcentage du CA considéré comme indépendant	Candriam,ISS-Oekom	68%	64%
Conventions collectives	Score de 0 à 100 (100 étant le mieux)	Candriam,Sustainanalytics	60,96	59,77

GLOSSAIRE

EMPREINTE CARBONEDES SOCIÉTÉS

L'empreinte carbone d'un portefeuille d'investissement correspond au volume de ses émissions de gaz à effet de serre. Elle se calcule en additionnant les émissions de gaz à effet de serre des sociétés détenues en portefeuille, au prorata de leur poids au sein du portefeuille.

tCO2-eq : Le dioxyde de carbone (CO2) est le principal gaz à effet de serre généré par les activités humaines et dès lors celui qui contribue le plus au réchauffement climatique. Par conséquent, le terme « CO2 » est parfois utilisé de manière réductrice pour désigner tous les gaz à effet de serre. L'empreinte carbone d'un portefeuille se calcule en tonnes d'équivalents CO2 (tCO2-eq), ce qui permet de regrouper les diverses émissions de gaz à effet de serre de sorte à n'obtenir qu'un seul nombre. Pour toute quantité et tout type de gaz à effet de serre, la formule CO2-eq désigne le volume d'émissions de CO2 qui aurait le même impact sur le réchauffement climatique.

Catégories 1, 2 et 3 : Le protocole mondial relatif aux gaz à effet de serre classe les émissions de gaz à effet de serre des entreprises en trois catégories :
• les émissions de catégorie 1, qui regroupent les émissions directes provenant de sources sous contrôle de l'entreprise
• les émissions de catégorie 2, qui désignent les émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée par l'entreprise
• les émissions de catégorie 3, qui comprennent toutes les émissions indirectes (non incluses dans la catégorie 2) produites dans la chaine de valeur de l'entreprise déclarante, y compris les émissions produites en amont et en aval
Toutes les empreintes carbone analysées dans ce rapport le sont à partir des données relatives aux émissions de catégorie 1 et de catégorie 2 fournies par « Trucost ». À l'heure actuelle, il n'existe pas de données fiables sur les émissions de catégorie 3 en raison de la difficulté à calculer et à contrôler les données en amont/aval de la chaine de valeur. Les émissions prétendument « évitées » ne sont pas prises en compte dans l'analyse des empreintes carbone.

Empreinte carbone : Quatre types d'empreintes carbone peuvent être distingués :
(1) Le volume total des émissions de carbone
(2) Les émissions de carbone normalisées
(3) L'intensité de carbone normalisée
(4) L'intensité carbone moyenne pondérée

(1) Volume total des émissions de carbone : il correspond au total des émissions de gaz à effet de serre d'un portefeuille au sens le plus littéral du terme. Il s'obtient en additionnant toutes émissions de gaz à effet de serre des sociétés détenues en portefeuille, au prorata de leur poids au sein du portefeuille. La corrélation entre la taille du portefeuille concerné et cette métrique limite l'utilité de cette dernière dès lors qu'il s'agit d'établir des comparaisons.

(2) Émissions de carbone normalisées : correspondent aux émissions de carbone d'un portefeuille, pondérées en fonction de son actif et normalisées pour chaque million de dollars investis (exprimées en tCO2-eq/million de dollars investis).

(3) Intensité de carbone normalisée : correspond aux émissions de carbone d'un portefeuille, normalisées pour chaque million de chiffre d'affaires (exprimées en tCO2-eq/million de dollars chiffre d'affaires). Cette métrique nous renseigne sur la quantité de gaz à effet de serre émis par les entreprises détenues en portefeuille pour générer un million de dollars de chiffre d'affaires.

(4) L'intensité de carbone moyenne pondérée correspond au produit de la somme des pondérations des sociétés détenues en portefeuille et de leurs intensités de carbone, ces dernières correspondant au volume total des émissions de carbone de l'entreprise concernée divisé par son chiffre d'affaires total.

ÉMISSIONS DE CARBONE ÉCONOMISÉES

La « différence équivalente à» se compare aux émissions équivalentes provenant des vols commerciaux et des voitures familiales. Pour les vols commerciaux, il s'exprime en nombre de vols retour de Bruxelles à New York en classe économique. Pour les voitures familiales, il correspond aux émissions de CO2 produites par les véhicules sur une distance standard de 13 000 km par an et émettant en moyenne 120g de CO2 par kilomètre (source : Eurostat).

CONSOMMATION EN EAU

Elle correspond à la consommation d'eau pondérée en fonction de l'actif d'un portefeuille normalisé pour chaque million de dollars investis (exprimée en mètres cubes d'eau / million de dollars investis). Les données proviennent de « Trucost ». Elles ne tiennent pas compte de l'approvisionnement en eau potable ni des eaux usées qui parviennent sur le site de la société pour être traitées.
La « différence équivalente à» se compare à la consommation équivalente provenant d'un foyer moyen et du nombre moyen de douches. Pour les ménages, il repose sur l'hypothèse d'une consommation quotidienne de 144 litres par personne pour un foyer de 2,3 personnes. Pour les douches, il repose sur l'hypothèse d'une consommation moyenne de 40 litres par douche.

EMPREINTE EAU (M3/ CHIFFRE D'AFFAIRES EN M USD)

Elle correspond à la consommation d'eau pondérée en fonction de l'actif d'un portefeuille normalisé pour chaque million de dollars de chiffre d'affaires (exprimée en mètres cubes d'eau / million de dollars de chiffre d'affaires). Cette métrique nous renseigne sur la quantité d'eau consommée par les entreprises détenues en portefeuille pour générer un million de dollars de chiffre d'affaires. Les données proviennent de « Trucost ». Elles ne tiennent pas compte de l'approvisionnement en eau potable ni des eaux usées qui parviennent sur le site de la société pour être traitées.

GÉNÉRATION DE DÉCHETS

Elle correspond à la production de déchets pondérée en fonction de l'actif d'un portefeuille normalisé pour chaque million de dollars investis (exprimée en tonnes de déchets / million de dollars investis). Les données proviennent de « Trucost ». Les données relatives à la production de déchets incluent les déchets mis en décharge, les déchets incinérés et les déchets nucléaires.

NIVEAU ABSOLU DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Il exprime le niveau absolu (non pondéré en fonction de l'actif) de la production d'énergie renouvelable au sein du fonds, exprimé en MWh.

TOP 10 CONTRIBUTEURS AUX ODD

Ce terme désigne les dix sociétés détenues en portefeuille contribuant le plus à un ODD, quel qu'il soit, indépendamment du poids de la société au sein du fonds.

PROGRAMMES DE BIODIVERSITÉ

Cet indicateur évalue la qualité des programmes de protection de la biodiversité mis en place par les sociétés détenues en portefeuille.

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX

Cet indicateur évalue la qualité des programmes de lutte contre le blanchiment de capitaux mis en place par les sociétés détenues en portefeuille.

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Cet indicateur évalue la qualité des programmes de lutte contre la corruption mis en place par les sociétés détenues en portefeuille.

CONVENTIONS COLLECTIVES

Cet indicateur évalue la portée des conventions collectives dont bénéficient les salariés des entreprises détenues en portefeuille.

POURCENTAGE DE FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pourcentage de femmes siégeant aux conseils d'administration des entreprises détenues en portefeuille, pondéré en fonction de l'actif.

INDÉPENDANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pourcentage d'administrateurs indépendants siégeant aux conseils d'administration des entreprises détenues en portefeuille, pondéré en fonction de l'actif.

TAUX DE MORTALITÉ DES SALARIÉS

Cet indicateur évalue l'incidence de décès sur les lieux de travail au cours des trois dernières années au sein d'entreprises détenues en portefeuille.

ANALYSE NORMATIVE

L'analyse normative de Candriam prévoit l'exclusion des entreprises qui ne respectent pas les dix principes du Pacte mondial des Nations unies.

ACTIVITÉS CONTROVERSÉES

L'analyse des activités controversées réalisée par Candriam exclut les entreprises qui participent à des activités nuisibles ou controversées. Candriam détermine si une entreprise se prête à ce genre d'activités en utilisant des seuils de revenus par activité.

TAUX DE COUVERTURE (FONDS/INDICE)

Le taux de couverture indique le pourcentage de titres détenus au sein du fonds ou au sein de l'indice de référence pour lesquels les données ESG requises sont disponibles et analysées..

MENTIONS LEGALES IMPORTANTES

Ce document est publié par la société de gestion du groupe Candriam, explicitement mentionnée ci-dessus.

Ce document est fourni à titre informatif uniquement. Il ne constitue pas une invitation à acheter ou à vendre des instruments financiers, ni une recommandation d'investissement. Il ne saurait pas non plus faire office d'une confirmation de transaction, sauf accord contraire conclu expressément. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Les industries, secteurs ou entreprises mentionnés dans ce document le sont uniquement à titre informatif et ne sont pas nécessairement représentatifs des participations du fonds. L'existence de pondérations négatives peut être la conséquence de certaines circonstances (notamment de décalages temporels entre les transactions et les dates de règlement des titres achetés par le fonds) et/ou de l'utilisation de certains instruments financiers, y compris des dérivés, qui peuvent servir à augmenter ou baisser une exposition et/ou pour gérer les risques. La composition du portefeuille peut être amenée à changer. L'utilisation de dérivés, d'arrondis et l'existence d'une réserve de trésorerie font que les taux ne sont pas toujours égaux à 100%. Nous invitons **les investisseurs à consulter la description des risques importants** figurant dans le prospectus du fonds et dans le document d'information clé pour l'investisseur. La valeur d'un investissement peut diminuer en raison de l'exposition du fonds à l'un de ces risques. Ces risques ne sont pas nécessairement pris correctement en compte dans l'indicateur synthétique de risque et de performance. Candriam ne saurait être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment ; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable.

Attention : Les performances passées, les simulations de performances passées et les prévisions de performances futures d'un instrument financier, d'un indice financier ou d'un service d'investissement ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances brutes peuvent être impactées par les commissions, frais et autres dépenses. Les performances exprimées dans une devise autre que celle du pays de résidence de l'investisseur sont soumises aux fluctuations des taux de change, avec un impact négatif ou positif sur les gains. Si le présent document fait référence à un traitement fiscal spécifique, ces informations dépendent de la situation individuelle de chaque investisseur et peuvent évoluer.

.

Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site www.candriam.com les informations clés pour l'investisseur, le prospectus ainsi que toute autre information pertinente (telle que la valeur liquidative du fonds) avant d'investir dans l'un de ses fonds. Ces documents sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chacun des pays dans lequel le fonds est autorisé à la commercialisation.

MORNINGSTAR

©2019 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Certaines informations contenues dans ce document sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs d'informations. Elles sont communiquées sans garantie quant à leur exactitude, complétude ou actualité. Toute reproduction ou redistribution du présent document est strictement interdite.

Informations importantes liées aux informations extra-financières:

MSCI ESG Research LLC (ci-après « MSCI ESG ») fournit des données environnementales, sociales et de gouvernance (ci-après les « Informations ») liées à des titres détenus dans plus de 23 000 fonds communs de placement diversifiés et fonds indiciels cotés. MSCI ESG est une société de conseil en investissement agréée en vertu de l'Investment Advisers Act de 1940. Les publications de MSCI ESG n'ont pas été transmises à la Securities and Exchange Commission ou à aucune autre autorité réglementaire, et non pas reçu d'agrément de la part de ces autorités. Les Informations figurant dans ce document ne constituent en aucun cas une invitation ou une recommandation visant à vendre ou acheter des titres, des instruments ou produits financiers ou des stratégies de trading. Ces Informations ne sauraient présager des performances futures, une analyse prospective, des prévisions ou des prédictions. Ces Informations ne permettent pas de déterminer les titres qu'il conviendrait d'acheter ou de vendre, ni le moment auquel il conviendrait d'acheter ou de vendre des titres. Les Informations sont fournies en l'état et l'utilisateur assume pleinement les risques liés à leur utilisation.

©2019 S&P Trucost Limited (« Trucost »), une société affiliée de S&P Global Market Intelligence. Tous droits réservés.

© 2019 | Institutional Shareholder Services et/ou ses Sociétés affiliées. Ce document contient des informations qui appartiennent à Institutional Shareholder Services Inc. (« ISS ») ou à ses filiales. Il est interdit de reproduire ou de diffuser ces Informations, en tout ou en partie, sans l'accord écrit préalable d'ISS. ISS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DES INFORMATIONS.

© 2019 Sustainalytics. Tous droits réservés. La propriété et les droits de propriété intellectuelle liés à certaines informations figurant dans ce document appartiennent en exclusivité à Sustainalytics et/ou à ses prestataires. Il est interdit de reproduire, de diffuser, de publier, de transférer ou d'utiliser de quelque manière que ce soit (que ce soit électroniquement, manuellement, par le biais de photocopies ou d'enregistrements) le contenu de ce site internet ou les informations fournies, même partiellement, sans l'accord écrit express de Sustainalytics.

Risques des investissements ESG

Les objectifs extra-financiers présentés dans ce document reposent sur la réalisation d'hypothèses émises par Candriam.

La mise en œuvre des modèles de notation ESG de Candriam nécessite l'accès à diverses données quantitatives et qualitatives, en fonction du secteur et des activités exactes d'une entreprise donnée.

Dans certains domaines, tels que la composition du conseil et la formation des directeurs, les données sont généralement disponibles et soumises à des contrôles de qualité et d'exactitude par les auditeurs de l'entreprise ou les régulateurs. Dans de nombreux autres domaines cependant, nos analystes ESG ne peuvent pas compter sur le même degré de disponibilité systématique et de fiabilité des données. Pourtant, la qualité des données est au cœur de l'évaluation d'une entreprise. Ces limitations affectent les notes ESG de Candriam.